



CLUB: **RALLY EVENT PARTNER** asbl Ht 55
 N° D'ENTREPRISE: 840 109 476
SENZEILLES TEST DAY
DATE : 8 JUILLET 2018
 Web : www.rallyeventpartner.eu



Adresse des Vérifications Administratives: **Place Verte à 5360 SENZEILLES** N 50°10 30' // E 4°28'00''

www.rallyeventpartner.eu tél. 00 32 (0)472 06 85 93 pierre.marmignon@skynet.be

REMARQUE :

R.T.G. = Règlement Technique Général / R.S.G. = Règlement Sportif Général. / R.P.R. = Règlement Particulier Rallyes/RS
 R.P.CC./Sp.

REGLEMENT PARTICULIER

I. TIMING

Juin 2018 : Publication du Règlement Particulier

5 juillet 2018 : Clôture des inscriptions à droits simples

8 juillet 2018

- de 08h30 à 10h30 Vérifications Administratives et contrôle des licences
- « EC » fermée de 09h00 à maximum 19h00
- 09h30 : 1^{er} départ
- 10h30 : Clôture des inscriptions Voitures et pilotes
- 15h00 : Clôture des inscriptions des passagers
- 18h00 au maximum : Départ de 1^{re} voiture pour la dernière étape.

II ORGANISATION

Art. 1. Organisation

L'ASBL Rally Event Partner organise le 8 juillet 2018, le Senzeilles Test Day.

Ce « Test Day » est organisé conjointement avec l'HRS SENZEILLES HISTORIC RALLY STAGE, en alternance et sur le même parcours.

Cette manifestation sera organisée conformément aux dernières Prescriptions de l'ASAF et au présent règlement particulier, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

Le staff des officiels est identique à celui de l'HRS de Senzeilles qui se déroule en parallèle avec le présent Test Day.

- Directeur du meeting :	Pierre Marmignon	Lic. ASAF 346
	Charles Denubourg	Lic. ASAF 340
- Directeur de la sécurité :	Franz Nys	Lic. ASAF 347
- Directeurs de la sécurité adjoints :	Michel Xaborov	Lic. ASAF 343
- Secrétaire du meeting :	Marianne Delpero	Lic. ASAF 342
- Trésorière :	Françoise Van den Steen	Lic. ASAF 341
- Médecins :	CRS asbl	
- Commissaires Sportifs ASAF	Président de collège : Rémy Savary	Lic. ASAF 254
	Membres : Jules Liegeois	Lic. ASAF 937
	Martine Jacquemain	Lic. ASAF 752
- Commissaires Techniques ASAF	Président de collège : Didier Libois	Lic. ASAF 330
	Membre Pat. Deneufbourg	Lic. ASAF 226
	Secrétaire : E. Philippens	Lic. ASAF 458

Secours médicaux

- Equipe médicale : CRS
- Ambulance : PARAM Services Nombre : 1
- Médecin : CRS

III MODALITES GENERALES

Art. 2. Eligibilité

Le TEST DAY aura lieu le 8 juillet 2018 à partir de 09h30 sur un tronçon de route fermé à la circulation publique, sur la commune de Senzeilles (Cerfontaine)

L'événement accueillera les véhicules répondant aux prescriptions techniques en vigueur dans les **Divisions 1, 2, 3 et 4, PH Classic et PH S/R** des Rallyes/Rallyes-Sprint (Voir Art. 26.11.1 à 26.11.5 du RPR) ainsi que les véhicules répondant à celles en vigueur dans les **Divisions 1, 2, et 3 et 4** des Courses de Côte/ Sprints (Voir Art. 4 du R.P.CC/Sp.)

La manifestation est réservée aux voitures immatriculées.

Art. 4. Description du parcours

- Tronçon fermé à la circulation, d'une longueur de 4,5 Km asphalté (0 % non revêtus).

Ce parcours sera parcouru autant de fois que possible, à la discrétion de l'organisateur, compte tenu du nombre de participants (chacun devra pouvoir effectuer le même nombre de passages) et des aléas pouvant survenir en cours de déroulement, **sans que le nombre de passages ne puisse excéder 7.**

- Un parcours de liaison de \pm 4 km ramènera les participants au départ par la route ouverte à la circulation publique. Un Road book sommaire sera distribué aux participants, lesquels seront tenus sous peine d'exclusion de la manifestation, de respecter l'itinéraire y décrit.

Art. 5. Engagement

5.1. Procédure

Le **bulletin d'engagement** lisiblement complété, DEVRA parvenir, **au plus tard, le 5 juillet avant 24 H :**

- par E-Mail à pierre.marmignon@skynet.be ;

- par voie postale à Rally Event Partner, rue Toffette, 29 à 5650 Walcourt.

N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni accepté, ni retiré.

Le montant du droit d'engagement de 110,-€ (voiture +pilote) devra OBLIGATOIREMENT être viré au crédit du seul compte bancaire suivant et s'y trouver en dépôt avant le 6 juillet à 24h00 heures (Attention aux délais bancaires).

N° : BE51 0689 0336 4562 (BIC GKCCBEBB)

Intitulé : Test Day Senzeilles + nom du pilote

Rappel : Le double d'un formulaire de virement n'est pas une preuve de paiement.

Passé ce délai, si le nombre de participants n'est pas atteint, il sera encore possible de s'inscrire ou de payer le montant des frais d'inscription jusqu'au 8 juillet à 10 heures, moyennant une majoration de 20,-€. (Voir Règlement Sportif général, Art. 9.1.b)

5.2. Nombre maximal d'engagés

- Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription de n'importe quelle voiture **sans avoir à se justifier**, notamment pour des questions de sécurité, de dangerosité du parcours, de qualité et/ou de diversité du plateau ou pour n'importe quel autre motif.

Le nombre de participants est limité à 20

L'engagement n'est confirmé que par la réception du paiement sur le compte de l'asbl Rally Event Parter.

ATTENTION : Si le nombre de demandes d'engagements régularisés dépasse ce chiffre, la procédure décrite à l'Art. 9 du RSG sera intégralement et strictement appliquée.

C'est ainsi que l'organisateur acceptera comme réservistes, **4** participants qui seront éventuellement appelés à prendre le départ si des défections interviennent parmi les **20** participants initialement retenus, comme indiqué ci-dessus (voir Art. 9.2 du RSG).

5.3. Passagers – Co-équipiers

- Le règlement de la discipline autorise les conducteurs participants à emmener avec eux, un passager, par test

- Les passagers désirant prendre place à bord d'une ou de plusieurs voitures, se feront connaître auprès du secrétariat de l'épreuve, en vue de recevoir, ~~en contrepartie d'une participation aux frais d'un montant de 10,-€~~ ~~un~~ un signe distinctif les autorisant à prendre le départ.

- L'âge minimum de participation est de 18 ans. Ce point sera de stricte application, même en cas de filiation entre le passager et le conducteur

- Un processus très strict d'identification sera mis en place par l'organisateur, sous le contrôle des Commissaires Sportifs présents (Voir Art. 27.9, du RPR).

- Ces passagers devront, également, être titulaires d'une licence ASAF/VAS ou d'un Titre de Participation ASAF (voir ci-après).

5.4. Frais d'inscription.

- Le droit d'engagement pour le véhicule et son pilote s'élève à **110,- €**.
Le droit d'engagement pour les "passagers" désirant prendre place à côté du pilote dans un véhicule conçu et équipé pour les recevoir, s'élève à **10,- €**.
- N.B.** ∴ Les pilotes et les passagers porteront, des bracelets intransmissibles distincts fournis par l'organisateur.

5.5. Equipement sécuritaire de l'équipage

En tout état de cause, **le port du casque** (Normes CE ou homologué FIA), par le conducteur et son coéquipier (ou l'éventuel passager), est obligatoire durant le parcours sur route fermée. Le port du casque est **INTERDIT** durant les parcours de liaison.

IV CENTRE DE LA MANIFESTATION (voir plan d'accès)

Art. 6. Parc des pilotes

Situation du parc de départ : rues adjacentes à la Place Verte de Senzeilles

Art. 7. Vérifications techniques

Les VT sommaires préalables au Test, se dérouleront le **08 juillet 2018, de 08 h30 à 10 h 30, Place Verte à 5360 SENZEILLES**

Art. 8. Vérifications administratives

A) Contrôle administratif obligatoire, le **08 juillet 2018, de 08 h30 à 10 h 30, Place Verte à 5360 SENZEILLES**

Documents à présenter :

- Carte d'identité ;
- Permis de conduire
- Licences ASAF/VAS valides ou "TP-L" (10€ et attestation du demandeur, de non contre-indication au sport auto) ou "TP-B", (50 €, mais comportant des garanties en assurances, plus élevées, moyennant agrément médical préalable du médecin de famille), valables pour ce seul meeting, à acquérir sur place auprès du Commissaire Sportif de l'ASAF.

VI. APPROBATIONS

Art. 9. En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, les textes des dernières Prescriptions de l'ASAF seront d'application.

Art. 10. Tous les cas non prévus, tout litige et toute contestation seront tranchés par la Direction de Course en accord avec le CS.

Le règlement a été approuvé par :

- Katty BARIO (Lic. ASAF n° 11) pour la CSAP. Hainaut, en date du 1^{er} juin 2018.
- Bernard HAYEZ (Lic. ASAF n° 1) pour l'ASAF, en date du 1^{er} juin 2018

La licence d'homologation du parcours a été délivrée par :

- (Lic. ASAF N° ...), en date du

Club organisateur : RALLY EVENT PARTNER Événement : Test Day de SENZEILLES Date : 08 JUILLET 2018	N°
Bulletin d'inscription à renvoyer ainsi que le paiement avant le 6 JUILLET 2018 Par mail : pierre.marmignon@skynet.be Par poste : Rally Event Partner rue Toffette 29 à 5650 WALCOURT Le montant du droit d'engagement de 110,-€ (voiture +pilote) devra OBLIGATOIREMENT être viré au crédit compte bancaire BE51 0689 0336 4562 (BIC GKCCBEBB) de l'ABL Rally Event Partner Intitulé : Test Day Senzeilles + nom du pilote et s'y trouver en dépôt avant le 6 juillet à 24h00 (Attention aux délais bancaires).	

* MENTIONS RESERVEES A L'ORGANISATION				
<u>Engagement reçu *</u>	<u>Paiement reçu *</u>	<u>Ordre d'inscription*</u>	<u>Division*</u>	<u>Véhicule "Rallyes"</u>
				<u>Véhicule "C. de C."</u>
Le /..... /.....	Le / /.....		<u>Classe *</u>	

PILOTE/CONDUCTEUR (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné,

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Homme / Femme
 / « »
 Homme Femme

Né(e) le : Adresse : N° : ...

Code postal : Localité :

Accepte n'accepte pas d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.

Si nous devons vous contacter : N°. Tél/ GSM :

E-mail :

	ASAF					VAS					N° Licence	Type	Ecurie
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

VÉHICULE : Marque : Type : Plaque n° :

Année de construction : Châssis : Cylindréecc

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, je m'engage à en observer toutes les prescriptions et certifie que les présentes données sont exactes. Je certifie sur l'honneur que le véhicule est conforme à la dernière réglementation de l'ASAF et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. J'autorise l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Je m'engage, en outre, à me soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui me seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à le /..... /...

(Faire précéder la signature de la mention "Lu et approuvé")

Signature du pilote

Club organisateur : Rally Event Partner Événement : TEST DAY SENZEILLES 8 juillet 2018	N° :
---	------

VÉRIFICATIONS

Renseignements d'identification à compléter par le concurrent avant le renvoi du document.

PILOTE / CONDUCTEUR (remplir en caractères d'imprimerie, svp)												
Nom :						Prénom :			Signature :			
Si pseudonyme : « »												
ASAF		VAS					N° Licence		Type		Ecurie	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV		

Toutes cylindrées confondues - Licence minimale : **L ou TP-L (ASAF) - R (VAS)**,

VOITURE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)			
Marque - Type		N° Plaque	N° de châssis
.....	
Compagnie d'assurance		Police n° :	
.....		

RESERVE A LA COMMISSION TECHNIQUE ET A L'ORGANISATEUR

Documents de bord	
Eclairage	
Ceintures de sécurité / Harnais	
Extincteur	
Casque	
Pneumatiques	
	Divers :
	EN ORDRE <input type="checkbox"/>
	NON CONFORME <input type="checkbox"/>
SECRÉTARIAT DE L'ORGANISATION :	Commissaire Technique
Documents et inscription en ordre	Licence N° :
	Nom/Cachet :

TEST DAY SENZEILLES

Club organisateur: RALLY EVENT PARTNER - Date : 8 JUILLET 2018.

Bulletin d'inscription «PASSAGER»

à présenter, complété, au secrétariat le jour de l'événement

* C A S E S R É S E R V É E S À L ' O R G A N I S A T I O N

<u>Frais de participation *</u>	<u>Paiement reçu *</u>	NUMÉRO ATTRIBUÉ *:	
---------------------------------	------------------------	--------------------	--

PASSAGER (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Homme / Femme

Si pseudonyme : « »

Province, type et n° de licence : - -

Club :

N.B. : Min. = "TP-L" délivré par le commissaire sportif présent

Né(e) le° : Adresse° : N°

Code postal° : Localité° :

Si nous devons vous contacter : N°. Tél./ GSM : E-mail :

après avoir pris connaissance du règlement particulier de la manifestation susnommée, m'engage à en observer toutes les prescriptions et certifie que les présentes données sont exactes.

M'engage, en outre, à me soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui me seraient imposés par l'Organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

L'âge minimum de participation est de 18 ans. Ce point sera de stricte application, même en cas de filiation entre le passager et le conducteur

Date : Signature-précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le passager (la passagère),



ATTESTATION SUR L'HONNEUR



Je, soussigné(e),, licence n°, inscrit(e) comme passager/passagère à l'épreuve reprise ci-dessus,

m'engage sur l'honneur à renoncer à toute action de recours

envers l'organisateur de l'épreuve ci-dessus, ses préposés, l'ASAF, les CSAP et tous les autres participants, pour d'éventuels dommages subis, ainsi que le précise l'abandon de recours que j'ai accepté lors de la signature de ma demande de licence (numéro repris ci-dessus) et ce, quel que soit mon préjudice et quelles que soient les circonstances dans lesquelles je l'ai encouru.

Cet engagement s'applique, quelle que soit la voiture dans laquelle je prends place au cours de la manifestation.

Fait à, le,
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Le passager/la passagère :

En cas d'absence de ce document, s'il est incomplet ou détérioré, le départ de l'épreuve vous sera refusé.